

*des Princes &c. Juillet 1719. 69*

*contraire je m'y opposerai de toutes mes forces, & que je manifesterai d'abord tout ce que je pourai découvrir des desseins des personnes qui chercheroient à introduire ce nouv. au pouvoir dans le Royaume. Ainsi Dieu me soit en aide.*

Que sur cela il plaise à S. M. & à ses descendants futurs de gouverner le Royaume suivant la Loi generale & suivant la forme de Gouvernement établie & dressée par nous Conseillers & Etats du Royaume ; nous maintenant dans nôtre Religion Chrétienne & Evangelique ; affermir la justice & bannir l'injustice ; comme aussi de laisser un chacun jouir tranquillement de ce qu'il possède , suivant les assurances gracieuses qui nous ont été données par écrit de la part de S. M.

Nous les Etats du Royaume assemblez en cette Ville remercions aussi très humblement & avec un profond respect S. M. de ce qu'après la mort infortunée du Roi son frere, Elle a bien voulu , de concert avec les Conseillers d'Etat , pourvoir à tout ce que demandoit la situation des affaires du Royaume, qui ne pouvoient souffrir aucun délai , & qui demandoient une aussi grande attencion, pour ne pas exposer le repos du Royaume dans un très-grand peril , & pour empêcher qu'il ne fût troublé des mal-intentionnez. C'est pourquoy nous declaroas que nous aprouvons entierelement tout ce qu'il a plû à S. M. d'ordonner & de regler dans cette occasion.

Dieu qui benit & maintient les Royaumes & les Souverains, veuille que tout ceci s'exécute à la gloire de son Saint nom , à l'agrandissement de l'Eglise, au bien & à la louange